



UNION CYCLISTE INTERNATIONALE

Colloque International du cyclisme pour tous

Vendredi 9 et samedi 10 juillet 2004

Centre Mondial du Cyclisme, Aigle, Suisse

Compte Rendu

CH 1860 Aigle / Suisse
) +41 24 468 58 11 fax +41 24 468 58 12
www.uci.ch



Présents :

Gotty Hansen	Cycling South Africa
Sylvia Dale	Cycling South Africa
David Bellairs	Pedal Power Association
Johnny Clay	British Cycling
Charles Acusilas	Royale Ligue Vélocipédique Belge
Maurice Buermans	Fédération Belge de Cyclotourisme
Frans Van Ingelgem	Vlaamse Wielers Bond
Werner Van Ingelgem	Vlaamse Wielers Bond
Roberto Iglesias	Real Federacion Espanola De Ciclismo
Vincent Alix	Fédération Française de Cyclisme
Guy Perrusset	Fédération Française de Cyclisme
Georges Mercier	Fédération Française de Cyclotourisme
Gabriel Bloedé	Union Française des Oeuvres Laïques d'Education Physique
Patrick François	Association Européenne de Cyclospor
Dick Kik	Nederlandse Toer Fiets Unie
Gianni Lacuito	Federazione Ciclistica Italiana
Luciano Onofri	Federazione Ciclistica Italiana
Francesco Barberis	Unione degli Amatori Ciclismo Europeo
Ennio Arduini	Unione degli Amatori Ciclismo Europeo
Sandra Schütz	Swiss Cycling
John Bucher	Touring Club Suisse
Hein Verbruggen	Union Cycliste Internationale
Dieter Schellenberg	Union Cycliste Internationale
Philippe Verbiest	Union Cycliste Internationale
Rocco Cattaneo	Union Cycliste Internationale
Fabienne Pini	Union Cycliste Internationale
Nicola Conti	Union Cycliste Internationale
Geraldine Dysli	Union Cycliste Internationale
Milko Bonafiglia	Pro Conseils Solutions SA

Excusés:

Luigi Menegatti	Unione Italiana Sport Per tutti
Liliduro Turrini	Unione Italiana Sport Per tutti
Piet Wierenga	Nederlandse Toer Fiets Unie
Jean-Lous Verscheure	Fédération Belge de Cyclotourisme



Vendredi 9 juillet 2004, 14h – 18h :

La réunion est ouverte le vendredi 9 juillet à 14 heures par Rocco Cattaneo, président de la commission du cyclisme pour tous, qui présente les membres de l'UCI participant à la réunion.

Durant la première heure, Le Président Hein Verbruggen effectue un discours introductif. Puis Fabienne Pini présente l'Union Cycliste Internationale. Enfin, Nicola Conti présente la série internationale UCI Golden Bike et effectue une courte introduction des thèmes à discuter au sein des cinq groupes. Chaque groupe ne traite qu'un seul sujet. Des questions sont posées par rapport à chaque thème et le groupe est prié de répondre à ces questions (voire de proposer d'autres questions et d'y répondre) et de proposer une liste d'actions. Les cinq groupes sont formés et chaque groupe travaille indépendamment des autres durant trois heures.

Samedi 10 juillet 2004, 08h – 12h :

Rocco Cattaneo ouvre la session en annonçant l'ordre dans le quel les groupes feront leur présentation.

Chaque groupe présente ensuite ses conclusions et suggestions par rapport aux thèmes suggérés. Il a reçu un quart d'heure pour présenter ses conclusions puis un autre quart d'heure a été utilisé pour un débat avec toute l'assemblée concernant le thème.

Finalement, le Président Hein Verbruggen clôt le Colloque International en remerciant tous les participants pour leur travail auquel l'UCI donnera une suite prochainement.

Discours introductif du Président :

Le Président Hein Verbruggen souhaite la bienvenue aux participants et les remercie d'avoir accepté l'invitation pour ce premier Colloque International du cyclisme pour tous. Il remarque que le cyclisme pour tous connaît depuis un peu plus de 15 ans un essor considérable. Et cette évolution est réjouissante puisqu'elle témoigne de la popularité grandissante de notre sport. Toutefois, afin de permettre à cette formidable croissance de se développer encore davantage et surtout de perdurer, la collaboration entre les différents acteurs du cyclisme pour tous devra être renforcée.

M. Verbruggen mentionne que l'UCI a pour but, en particulier, la promotion et le développement du cyclisme sous toutes ses formes, et ce au niveau international. Constatant l'intérêt pour ce nouvel engouement populaire relatif au cyclisme pour tous, l'UCI a compris la nécessité et a émis le souhait de se pencher plus sérieusement sur cette « nouvelle » discipline. Le but de cette réunion est donc de faire progresser le cyclisme pour tous, entre autres, par l'élaboration de critères de qualité. L'UCI entend évidemment par là l'élaboration de règlements uniformément appliqués qui seront la garantie d'une sécurité maximale pour les pratiquants, qu'elle soit sur le parcours ou en cas d'accident avec notamment une assurance adaptée grâce à la licence. Mais elle entend également l'élaboration de calendriers structurés et cohérents qui constituent la base de toute discipline sportive ou encore le respect de l'environnement qui va naturellement de pair avec l'usage du vélo.

L'intérêt majeur de ce premier Colloque International réside dans l'espoir d'unir toutes les forces et de trouver ensemble la ou les meilleures solutions possibles afin que s'installe de façon durable une collaboration entre les organisations participantes et l'UCI mais aussi entre les différentes instances au sein d'un même pays. M. Verbruggen insiste sur le fait que il ne s'agit pas du tout pour l'UCI de retirer aux différentes organisations leur indépendance,



mais simplement de créer des structures communes basées sur des relations de collaboration afin de pouvoir œuvrer à l'élaboration des critères de qualité.

Le Président mentionne les quatre grands objectifs qui régissent la relation que l'UCI tente désormais d'établir avec les différents organismes du cyclisme pour tous et le monde du cyclisme pour tous en général :

- 1) Le premier objectif à déjà été abordé et constitue la mise en place de critères de qualité.
- 2) Le deuxième objectif réside dans l'importance d'attirer la principale de nos populations cibles, la Jeunesse. En effet, attirer les jeunes sur les événements de cyclisme pour tous ne constitue pas seulement une garantie de pérennité pour les différents instances, mais avec l'avènement de la génération « zapping », de moins en moins de jeunes s'intéressent au cyclisme de compétition et préfèrent s'orienter vers des sports à moindres contraintes. Il est donc impératif de trouver ensemble des solutions pour rendre le cyclisme le plus attractif possible et attirer ainsi un maximum de jeunes tout en espérant que certains d'entre eux décident de rejoindre un jour le milieu professionnel.
- 3) Le troisième objectif est d'ordre financier et est étroitement lié à l'amélioration de la notoriété de la discipline. Par notoriété, on entend bien évidemment l'impact, la renommée ou encore l'aura que notre sport va dégager auprès des gens concernés, à savoir principalement les médias qui véhiculent notre image mais également les partenaires qui assurent notre assise financière. En soignant l'image globale de notre sport auprès de ces différents acteurs, nous pourrions attendre d'eux toujours davantage. Vous comprendrez très vite qu'ainsi, un effet de spirale positive s'installera, car avec une notoriété accrue, l'organisateur d'événement va être à même de proposer de meilleures prestations, en matière de sécurité notamment. Il va également pouvoir investir davantage dans la promotion et sera ainsi en mesure d'attirer un nombre plus élevé de participants, ce qui renforcera encore plus sa notoriété et lui permettra donc d'exiger davantage, etc.. Au final, ce sera le pratiquant qui sera le mieux servi et l'image du sport cycliste en sortira grandie.
- 4) Enfin le quatrième objectif est lié avec l'aspect politique qu'entretiennent les instances sportives internationales comme l'UCI avec le Comité International Olympique. En effet, lorsque le CIO définit ses critères de participation d'un sport au programme olympique, il est particulièrement vigilant à deux points que sont le nombre de licenciés et le respect de l'environnement lors de la pratique de la discipline. Tout le monde connaît « l'effet de vitrine » que constitue pour chaque sport de figurer au programme olympique. Si nous sommes bien évidemment extrêmement bien placés à l'heure actuelle sur le plan du respect de l'environnement, nous ne sommes de loin pas les mieux placés en matière de nombre de licenciés. Pour l'heure, les chiffres donnés par l'UCI au CIO sont uniquement ceux reçus par les Fédérations Nationales affiliées, d'où l'intérêt de créer des liens de collaboration avec toutes les instances.

En conclusion, le Président mentionne que la contribution de chacun à ce premier Colloque International est primordiale. Elle doit non seulement permettre d'unir les forces et les connaissances, mais elle constitue aussi le point de départ de l'harmonisation mondiale de cette discipline. Les résultats obtenus lors de ce Colloque et la liste d'action qui en découlera ne seront pas uniquement utiles dans les pays participants, mais ils seront également utilisés et étendus, grâce à l'Union Cycliste Internationale, à l'ensemble des Fédérations Nationales et des associations de cyclisme pour tous, et par conséquent au monde entier. C'est donc pour deux journées historiques que tous sont réunis ici ensemble, et il remercie très chaleureusement chacun de sa présence tout en souhaitant à l'assemblée un très bon Colloque International.



Répartition des groupes :

Groupe I

Unir nos forces

Hansen	Gotty	Cycling South Africa	Afrique du Sud
Bellairs	David	Pedal Power Association	Afrique du Sud
Alix	Vincent	Fédération Française de Cyclisme	France
Bloedé	Gabriel	Union Française des Oeuvres Laïques d'Education Physique	France
Onofri	Luciano	Federazione Ciclistica Italiana	Italie
Barberis	Francesco	Unione degli Amatori Ciclismo Europeo	Italie
Van Ingelgem	Werner	Vlaamse Wielers Bond	Belgique
Verbiest	Philippe	Union Cycliste Internationale	Suisse
Dysli	Geraldine	Union Cycliste Internationale	Suisse

Groupe II

Augmenter la qualité

Perusset	Guy	Fédération Française de Cyclisme	France
François	Patrick	Association Européenne de Cycloport	France
Van Ingelgem	Frans	Vlaamse Wielers Bond	Belgique
Schütz	Sandra	Swiss Cycling	Suisse
Iglesias	Roberto	Real Federacion Espanola de Ciclismo	Espagne

Groupe III

Assures toutes les parties

Acusilas	Charles	Royale Ligue Vélocipédique Belge	Belgique
Bucher	John	Touring Club Suisse	Suisse
Lacuito	Gianni	Federazione Ciclistica Italiana	Italie
Bonafiglia	Milko	Pro Conseils Solutions SA	Suisse

Groupe IV

Améliorer la notoriété

Clay	Johnny	British Cycling	Angleterre
Kik	Dick	Nederlandse Toer Fiets Unie	Pays-Bas
Dale	Sylvia	Cycling South Africa	Afrique du Sud
Pini	Fabienne	Union Cycliste Internationale	Suisse

Groupe V

Harmoniser le futur

Arduini	Ennio	Unione degli Amatori Ciclismo Europeo	Italie
Buermans	Maurice	Fédération Belge de Cyclotourisme	Belgique
Mercier	Georges	Fédération Française de Cyclotourisme	France
Conti	Nicola	Union Cycliste Internationale	Suisse



Groupe I : Unir nos forces

Le premier groupe a discuté des formes de collaboration entre les divers acteurs du cyclisme pour tous (au sein d'un même pays et/ou avec l'UCI), dans le but de fédérer toutes les instances du cyclisme pour tous. 4 questions leur ont été proposées.

1) Quelles sont vos attentes (critères de qualité communs) par rapport aux autres instances de votre pays ?

Pour le groupe, la priorité serait de rassembler et non pas diviser... mais pour cela il faut rapprocher les hommes, or dans les pays représentés, il existe :

- des spécialités pour ne pas dire des oppositions,
- pour les uns, le développement de l'activité constitue l'objectif premier et pour les autres, le vélo demeure un moyen d'éducation et d'épanouissement de la personne humaine.

Le cyclisme pour tous pourrait être le vecteur d'une coopération au service de tous, telle ou telle organisation ne pouvant pas s'inscrire avec des objectifs hégémoniques.

Cela passe par une meilleure compréhension de l'autre, une reconnaissance de son identité et de ses différences.

Remarque : même là où il existe des situations parfois tendues cela n'empêche pas un travail commun, souvent de qualité, sur des axes jugés prioritaires comme :

- la sécurité et les secours,
- l'utilisation de la route ou le port du casque

Il est à noter que les concurrences peuvent être positives, stimulantes, chacune des fédérations ou organisations ayant ses points forts ce sera ensuite au cycliste de choisir en fonction de ses attentes, de ses objectifs.

2) Quelles sont vos attentes vis à vis de l'UCI ?

Si certains souhaitent qu'il n'y ait qu'une seule règle du jeu, il ressort principalement :

- l'UCI pourrait aider à définir les critères prioritaires et à recenser les points partagés par tous qui pourraient constituer le référentiel commun.
- l'UCI pourrait, également, aider à résoudre les divisions là où il n'y a pas d'instance de concertation.
- Chacun attend un document de base (du type cahier des charges UCI Golden Bike) avec les principes incontournables de sécurité et de qualité, mais suffisamment ouvert pour ne pas aller à l'encontre des attentes et des spécificités de chacun. Quelque chose qui ne serait pas trop contraignant et qui ne rendrait pas les épreuves impossibles à organiser sur le plan humain, matériel et financier.
- Chacun est prêt à discuter des points qui divisent. L'UCI pourrait être, également, l'organisation supra nationale qui interviendrait auprès de gouvernements qui n'ont pas d'institution comme un Ministère des Sports, pour faire avancer les attentes ou les difficultés des organisations du cyclisme.



3) Quelles structures proposez-vous pour faire collaborer votre instance avec les autres instances dans votre pays ?

Lorsque ces instances sont nombreuses, il semble important d'avoir quelques règles communes.

Si quelques uns pensent qu'une instance supra nationale comme l'UCI peut les aider à résoudre leurs difficultés, si d'autres pensent que les problèmes peuvent se résoudre par la technique, la majorité pense qu'il est possible, à l'interne, de mettre ses forces en commun.

Pour l'Afrique du Sud, cela va passer par une structure commune à au moins deux ou trois organisations existantes même si pour l'une cela se traduit par une perte d'identité et d'intérêt mais il leur semble que c'est la solution pour « grandir » et pour un essor de l'activité.

Pour la France, cela peut passer par les structures de concertation qui existent comme par exemple le Ministère des Sports ou le Comité National Olympique. Pour tous les cas, il s'agit de dépasser les conflits de personnes et de mieux se comprendre sur ce qui peut aller dans l'intérêt de tous.

La rencontre doit permettre de lever les problèmes ou les ambiguïtés, sans perdre de temps à ressasser les problèmes, en étant constructifs.

4) Quelle structure proposez-vous d'adapter pour faire collaborer votre instance avec l'UCI ?

L'UCI pourrait être un lieu de concertation, voire de résolution des problèmes là où les ententes sont difficiles. Ceci dit l'UCI n'a pour le moment aucune autorité sur les organisations qui ne lui sont pas affiliées et une solution devra être trouvée afin de loger toutes les instances à la même enseigne.

L'UCI pourrait être le « réceptacle » des questions complexes qui méritent d'être largement discutées par l'ensemble des organisations concernées. A ce sujet, il ressort que l'ensemble des présents souhaite une reconduction de ce type de réunion qui pourrait être annuelle. Les Fédérations Nationales affiliées suggèrent même de profiter du déplacement annuel de toutes les FN au Congrès de l'UCI pour réunir également toutes les organisations non affiliées à l'UCI.

Groupe II : Augmenter la qualité

La réglementation internationale et la sécurité ont été discutées au sein du groupe II.

Le but du groupe est de proposer des moyens pour créer une réglementation internationale commune ainsi que pour sécuriser au maximum les parcours dans le cyclisme pour tous. Pour cela deux questions leur ont été proposées.



- 1) **Quels sont les éléments que tous les événements doivent mettre en place sur le parcours: au départ, sur le parcours, à l'arrivée ? (assistance médicale et mécanique, barrières de protection, arches, signaleurs, panneaux de signalisation, toilettes mobiles, ravitaillement, etc.)**

La réglementation internationale devrait donner un seuil minimum dans les domaines administratifs et de sécurité.

Domaines administratifs

1. La définition du statut des organisations à travers la reconnaissance des organisateurs par une fédération sportive.
2. Laisser la responsabilité aux fédérations sportives d'effectuer les démarches auprès des pouvoirs publics. En cas de litige entre fédérations sportives ou en cas de non-obtention de certains droits, l'aide de l'UCI pourrait être requise.

Sécurité

Casque :

A l'unanimité, la porte du casque est un aspect de la sécurité qui doit être réglementé.

Plan de sécurité :

Il est important de le demander, toujours en fixant un seuil minimum, flexible et adaptable aux différentes circonstances de chaque événement.

Il doit notamment fournir principalement:

1. des garanties sur le plan médical. A travers des structures avec des missions définies, chaque organisation doit pouvoir démontrer comment est définie la présence ou la possibilité de joindre des médecins, d'évacuer d'éventuels blessés avec les moyens adéquats (ambulances, hélicoptère).
2. une liste des contacts d'urgence fournie à la fois à tous les participants mais surtout à tous les employés de l'organisation.
3. une identification des points stratégiques qui représentent un risque.
4. la participation des ressources humaines adaptées aux conditions de l'événement.

Les assurances :

L'organisateur est responsable de l'assurance responsabilité civile et les participants sont responsables de l'assurance accidents. Mais les organisateurs devraient être en mesure de proposer aux participants la possibilité de s'assurer (au travers d'une licence d'un jour par exemple).

L'encadrement :

1. L'inscription à la course doit être obligatoire. Un système devrait être trouvé avec les pouvoirs publics pour pouvoir interdire l'accès des routes à tous les cyclistes non-inscrits durant le temps de l'épreuve.
2. Il est indispensable d'avoir des véhicules d'encadrement bien identifiés et en nombre suffisant, pour la couverture et l'assistance. Les véhicules d'assistance personnels aux participants (voitures suiveuses) sans démarcation doivent être strictement interdits et le participant éliminé le cas échéant.



3. Remise en état total du parcours et son environnement par l'organisateur après l'épreuve, que cela soit au Village ou sur l'ensemble des parcours proposés.

Signalétique :

1. Identifier clairement tous les parcours.
2. Il est très important d'informer les participants sur les zones à risque, telles que des virages serrés dans les descentes, des carrefours ou des aspérités sur la route (trous, gravier, etc.). L'approche des zones de ravitaillement devrait également être signalée.
3. A l'intérieur du Village, la signalétique doit également être travaillée pour signaler où se trouvent certains éléments-clé tels que la zone d'inscription, les WC et douches, le point information, l'accès au départ, etc..

2) Quels sont les éléments que tous les événements doivent mettre en place en dehors du parcours: dans le Village, au niveau de la permanence-secrétariat, pour les inscriptions, etc. ? (podium, infrastructures, panneaux d'information, retrait des dossards, etc.)

Prestations :

1. S'il est difficile d'établir des règles pour le ravitaillement, des indications minimales devraient être fournies :
 - pour la quantité de nourriture selon la taille de l'épreuve
 - pour la qualité de ce qui est exigé en terme de nourriture et de boissons.
2. Le réseau de communication se doit d'être performant. La liaison permanente au sein de l'organisation doit permettre une adaptation permanente selon le déroulement de l'événement.
3. D'autres prestations doivent également être définies comme :
 - la quantité de douches qui doivent être mises à disposition,
 - l'animation pour le public et les familles des participants,
 - l'animation auditive par le speaker et au travers de la musique,
 - la présence d'un podium et de récompenses.

Groupe III : Assurer toutes les parties

Le groupe III a eu à charge de voir comment procéder pour que toutes les parties soient assurées lors d'événements de cyclisme pour tous, à savoir autant les cyclistes que les organisateurs d'événement que les instances dirigeantes. Il leur a été demandé de voir comment structurer les licences, qu'elles soient nationales, internationales ou d'un jour. Pour cela, 7 questions leur ont été posées.

1) Qu'est-ce qui doit obligatoirement figurer dans une licence ?

La licence de l'UCI pourrait également servir de modèle dans le domaine du cyclisme pour tous. Sur celle-ci, on retrouve toutes les informations nécessaires et importantes :

- le nom et prénom,
- la date de naissance,
- le numéro de licence (= code UCI),
- la fédération,
- le nom du club (un ajustement devrait peut-être avoir lieu si le cycliste ne veut pas faire partie d'un club mais tout de même bénéficier d'une licence annuelle),



- la catégorie de la licence,
- les logos de l'UCI et de la fédération,
- de même que l'acceptation par le porteur d'éventuels contrôles antidopage.

2) Une licence « à deux vitesses » est-elle envisageable avec une couverture supplémentaire pour les événements à l'étranger (soins hospitaliers et rapatriement) ?

Il serait judicieux que l'UCI effectue une recherche sur la possibilité de deux types de licence, une nationale et une internationale, avec une couverture standard pour la licence nationale et une couverture étendue pour la licence internationale.

3) Qu'organisons-nous pour les cyclistes sans licences désireux de participer à nos événements ? (Licence d'un jour ? A quel prix ?)

Les cyclistes sans licences désireux de participer aux événements de cyclisme pour tous payent la prime d'assurance imposée par la fédération nationale. Les cyclistes avec une licence nationale qui participent à un événement international (en dehors de leur pays) payent aussi cette prime d'assurance.

En ce qui concerne le certificat médical demandé pour certains événements, il est conseillé de laisser aux organisateurs la liberté de le demander comme une couverture complémentaire. Cependant, il peut être requis conformément à la législation nationale.

Les licences journalières doivent aussi être en conformité avec la législation de chaque pays.

4) Quelles couvertures d'assurance nos événements doivent-ils posséder ?

Le cadre des prestations d'assurance, assurance responsabilité civile de l'organisateur et assurance complémentaire, pour les événements devrait être fixé par l'UCI. Il est très important que l'UCI connaisse la couverture d'assurance de toutes les fédérations nationales.

5) Comment s'assurer que tous nos événements possèdent bien une assurance valable et qu'elle est suffisamment importante en fonction du nombre de participants ?

Pour s'assurer que tous les événements possèdent bien une assurance valable et qu'elle est suffisamment importante en fonction du nombre de participants, des contrôles pourraient être effectués par les fédérations nationales selon les exigences de l'UCI.

6) Qui assure les événements ? S'assurent-ils seuls ou est-ce une prestation que nous leur fournissons ?

Les fédérations nationales déterminent non seulement la couverture en assurance responsabilité civile des organisateurs d'événements du calendrier national, mais également celle des organisateurs d'événements internationaux. Dans le deuxième cas, la couverture serait déterminée conformément aux exigences de l'UCI.



7) Comment pouvons-nous (instances et UCI) nous couvrir totalement en cas de problème sur nos événements ? (importance pour l'image du sport cycliste)

Pour couvrir les différentes instances, y compris l'UCI, en cas de problème sur nos événements, l'UCI doit fixer un cadre de manière précise et procéder aux contrôles (suivi au travers de communications avec l'organisateur avant l'épreuve et présence d'évaluateurs durant l'épreuve). La couverture des risques complémentaires devrait aussi être prise en compte.

Lors du débat, certains mettent en lumière des différences radicales concernant la couverture d'assurance selon les lois des différents pays. En Afrique du Sud ou en Suisse par exemple, la responsabilité d'être assuré incombe aux individus. Les organisateurs n'ont en aucun cette responsabilité et ne s'en préoccupent donc pas du tout. Une solution devrait être trouvée dans ces pays lors de l'arrivée de coureurs venant de l'étranger.

Groupe IV : Améliorer la notoriété

Le groupe IV s'est penché sur les thèmes de médiatisation et de partenariat. Il a reçu comme but de proposer des moyens pour attirer les médias et des partenaires sur les événements du cyclisme pour tous, tant sur le plan national qu'international. Pour cela, 7 questions leur ont été proposées.

Partenaires :

1) Comment optimiser au mieux la visibilité sur et en dehors de l'événement pour nos partenaires? (Construction du Village avec emplacements dédiés aux partenaires, pose des bannières publicitaires sur le parcours, encarts publicitaires dans les médias, etc.)

Pour optimiser au mieux la visibilité sur et en dehors de l'événement pour les partenaires, il est conseillé d'établir une hiérarchie et de rapprocher le plus possible le sponsor des participants.

Ce rapprochement peut se faire par le biais de la reconnaissance et la récompense des participants, en associant l'image du sponsor avec la performance individuelle (médailles, diplômes). Il est propice d'exposer les noms et les résultats à proximité du sponsor.

L'association entre partenaire et participants peut prendre plusieurs formes. Pour réussir cette alliance, il est primordial de préparer un bon plan de sponsoring, lequel doit se mettre en place suffisamment en avance.

Il est aussi conseillé d'utiliser les moyens modernes tels que l'enregistrement en ligne sur le site Internet, car ce dernier constitue également une fenêtre primordiale pour les partenaires (nombre de hits par mois).

Les moyens traditionnels tels que la publicité papier (poster, flyers, etc.) seront davantage utilisés pour communiquer sur le plan régional.

Un partenaire propre à un événement est celui qui partage les mêmes valeurs ou en tout cas les buts les plus rapprochés possible de ceux de l'événement. A cette fin, un bon



plan de sponsoring qui harmonise les besoins et envies de chacun doit être mise en place à l'avance, assurant ainsi plus facilement des formes de partenariat à long terme.

Un point très sensible reste la négociation entre les divers partenaires et l'organisateur concernant la visibilité des logos ou de l'espace consacré à la publicité des uns et des autres. C'est pour cela qu'il est primordial de définir au préalable la hiérarchie et les droits de chacun des partenaires.

- 2) Comment s'y prendre pour exiger le maximum d'un partenaire en termes de financements et en termes de ressources (ex : boissons aux ravitaillements) ? Distinguer les notions de partenaires principaux et de petits partenaires locaux, distinguer selon la taille de l'événement et en fonction de la présence ou non de médias (notamment la TV).**

Pour exiger le maximum d'un partenaire en termes de financements et en termes de ressources, il est nécessaire de savoir que la taille de l'événement créera l'étendue de l'exposition médiatique, ce qui définira le niveau de ressources à obtenir des partenaires. L'augmentation que l'on peut exiger est ainsi proportionnelle à l'augmentation de taille avec les années.

- 3) Comment les instances dirigeantes peuvent-elles inclure un partenaire qui leur est propre sur les événements ? Discuter quel don de visibilité (ainsi que les emplacements) est requis sur chaque événement. Discuter quel type de partenaire peut être amené sur un événement (interférences avec les partenaires de l'organisateur).**

Malheureusement, cette notion est souvent source de frictions entre instances dirigeantes et organisateurs d'événement. Bien souvent, les instances doivent ainsi imposer aux organisateurs une forme d'exclusivité de leur sponsors titre. En contrepartie, il est nécessaire pour l'instance de trouver un sponsor titre qui puisse si possible également être utile aux organisateurs (par exemple un vendeur de pneumatiques qui pourrait mettre à disposition de chaque organisateur un certain nombre de pneus gratuits en cas de crevaison).

Il est ainsi très important de fixer le cadre de l'espace requis et, afin de ne pas léser l'un ou l'autre organisateur davantage, il est préférable de fixer avec tous les organisateurs une fois pour toute un même pourcentage de visibilité et les mêmes emplacements mis à disposition sur tous les événements par chacun des organisateurs.

Médias :

- 1) Comment identifier au mieux les phénomènes attracteurs pour les médias ?**
- 2) Comment mettre les médias en concurrence pour exiger d'eux des droits (financiers ou visuels) ?**
- 3) Faut-il exiger des droits TV des médias ?**
- 4) Quel montant (en fonction de la taille) peut-on exiger pour les droits de la part des médias ?**

Pour parvenir à attirer au mieux les médias, tant locaux que nationaux voir même internationaux, le groupe recommande :

1. d'établir une relation particulière avec les médias selon les spécificités de chaque nation.



2. de faire très attention en mettant les médias en concurrence pour avoir des droits plus amples, soit financiers ou alors visuels. Il faut évidemment tenir compte que le cyclisme pour tous n'est pour l'heure pas un sport assez important pour être vendu à la télévision.
3. de mettre à disposition des médias un kit de presse adapté à leur besoins.

Groupe V : Harmoniser le futur

Le groupe V a discuté de l'harmonisation des appellations, de la jeunesse dans le Cyclisme pour Tous et des calendriers national et international. Ils ont eu à proposer des moyens pour attirer la jeunesse, structurer les calendriers nationaux et le calendrier international et à définir les diverses appellations de parcours. Pour cela, 6 questions leur ont été posées.

Appellations :

1) Comment proposez-vous de nommer les différents types de parcours du cyclisme pour tous ?

Le terme générique proposé pour la discipline devrait être : Cyclisme pour tous, Cycling for all, Ciclismo per tutti, Ciclismo para todos, etc. .

Il est également proposé deux termes spécifiques pour simplifier au maximum:

- Cyclo sportive = épreuve avec chronométrage avec notion d'aller d'un point A à un point B sans s'arrêter. On y distingue 4 classes distinctes :
 -
 - 1. **Événement cyclo sportif ou Cyclo sportive (cyclesport race), Classe 1** : chronométrage, avec classement et départ du peloton complet à une heure fixe.
 - 2. **Événement cyclo sportif ou Cyclo sportive (cyclesport race), Classe 2** : chronométrage, avec classement et départ à heure libre.
 - 3. **Événement cyclo sportif ou Cyclo sportive (cyclesport race), Classe 3** : chronométrage, sans classement et départ du peloton complet à une heure fixe.
 - 4. **Événement cyclo sportif ou Cyclo sportive (cyclesport race), Classe 4** : chronométrage, sans classement et départ à heure libre.
- Cyclotouriste = épreuve sans chronométrage (pas d'importance de mettre des classes puisque les gens s'arrêtent en famille quand ils veulent). Deux notions apparaissent :
 -
 - 1. **Cyclotourisme (cycletourism)**: parcours effectué sans chronométrage.
 - 2. **Cyclotourisme (cycletourism)**: appellation utilisée pour des cyclistes alliant la pratique du vélo avec des visites touristiques (vacances à vélo, vélo-dégustation, etc.)

Calendriers :

1) Quelles solutions proposez-vous pour harmoniser au mieux le calendrier national ?

- Il est proposé que toutes les instances d'un même pays se réunissent deux fois par année (1 début d'année + 1 autre).
- Pour éviter tout problème, il est suggéré que le pays soit quadrillé géographiquement et que toutes ces « parcelles » soient réparties équitablement entre les diverses



instances. Cela éviterait ainsi d'avoir par exemple 3 gros événements le même week-end dans une zone géographique proche et permettrait une meilleure répartition globale.

2) Quels sont les critères à remplir afin qu'un événement puisse faire partie du calendrier international ?

Il est suggéré la création par l'UCI d'une Charte Qualité internationale et nationale des organisations. Le but serait d'arriver à une même forme de mise en classe des événements que sur la route Elite, de façon à pouvoir délimiter l'ordre de priorité des événements (niveau international, niveau national, niveau régional).

3) Comment la qualité des événements doit-elle être jugée ? (Commissaires)

Une fois la Charte Qualité mise en place et testée, il faudrait envisager la mise en place d'évaluateurs régionaux (dernières classes) et de commissaires nationaux, voire même internationaux en fonction des classes pour les premières classes.

4) Quel est le coût pour faire partie d'un calendrier national et / ou international ?

Les coûts (frais de présence de l'évaluateur/du commissaire, cotisation, etc.) devraient être pris en charge par l'organisateur et fixés en fonction de la mise en classe.

Pour les questions 1) à 4), L'UCI devrait proposer la charte globale, autant nationale qu'internationale, afin d'uniformiser de la même manière pour tous les pays.

Jeunesse :

1. Que faut-il mettre en place pour parvenir à attirer les jeunes sur nos événements ? Dans le Village, petits parcours, courses pour enfants la veille ou le jour de l'événement, etc. ?

Il est suggéré de:

- ne pas introduire de notion de compétition au départ pour les enfants, mais plutôt de mettre en avant la notion de plaisir.
- promouvoir aussi les événements à travers le VTT ou le BMX, avec des petits parcours et en mettant tout le monde au même niveau (parcours cyclotouriste).
- lier la pratique du vélo avec des éléments culturels en créant par exemple des parcours à thèmes (sur les arbres, les spécialités culinaires locales, etc.). L'intérêt est de surcroît double car ce système pourra également attirer Madame en plus des enfants.
- obliger la mise en place d'un parcours dédié aux enfants dans les événements des premières classes.